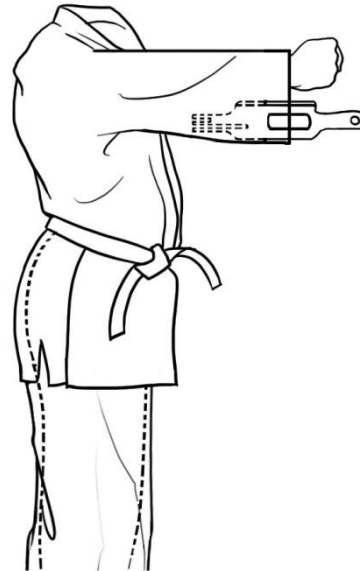


MODIFICATIONS DES REGLES JUDOGI

Application 01 Janvier 2014

1/La manche

La manche du judogi doit recouvrir l'intégralité du bras, poignet compris dans la position de contrôle de la veste du Judogi (Bras tendus).



2/ La veste

La distance, dans le sens horizontal, entre les 2 revers de la veste, doit être d'un minimum de 20 cm.

La distance entre le haut du sternum et le croisement de la veste doit être de 10 cm maximum.

